

Elaboration du Plan Local
d'Urbanisme intercommunal

4.1.2.
Règlement graphique
ARPHEUILLES Sud-Est

1/5000

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêté
du projet d'élaboration du
Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la
communauté de communes du Châtillonnais-
en-Berry.

Le Président
Gérard NICAUD

Communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry
1, rue Maurice Davallon
36700 CHATILLON-SUR-INDRE

Précisions sur la représentation graphique :
Lorsqu'un contour de zone se superpose avec la représentation graphique
d'une halle à préserver, cette représentation est décalée de 10 mètres pour
bien identifier la halle à préserver.



LEGENDE

- Limite et désignation de la zone ou du secteur : U, AU, A
- Limite et désignation de la zone ou du secteur : N
- Emplacement réservé et numéro d'opération
- Secteur urbain d'orientations d'aménagement et de programmation et n° d'OPAP (point point de vue)
- Rue ou partie de rue à règlement particulier
- Recul des constructions et installations imposé au plan de zonage
- Secteur où la délivrance d'un permis de construire peut être subordonnée à la démolition de tout ou partie des bâtiments existants
- Secteur urbain/périurbain où les constructions doivent respecter des dispositions réglementaires particulières du PLU
- Bâtiment en zone agricole ou naturelle et forestière, pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Parcelle bâtie ou avec permis de construire ou d'aménagement (et démolition préalable d'aménagement) accolée
- Recul minimum obligatoire le long d'une voie classée à grande circulation : 75 mètres
- ELEMENT A PRESERVER
- Espace boisé classé à conserver ou à créer : bois, haie
- Environnement : bois
- Paysage : espace vert urbain
- Environnement : haie : arbres d'alignement et arbre remarquable isolé
- Paysage : élément bâti
- Environnement (hydraulique) : fossé
- Cheminement piéton (plan départemental d'itinéraire de promenade et de randonnée, et autre cheminement)
- ETAT DES LIEUX (année 2022)
- Bâtiment agricole
- Périmètre de 100 mètres autour d'un bâtiment agricole (indication pour information et prévention)

Zones	Secteurs	Définitions
Urbaines	Ua	Centre ancien à l'intérieur de l'enceinte urbaine historique de Châtillon-sur-Indre
	Uab	Centre ancien desse des autres bourgs
	Uc	Quartier ou petit ensemble urbain aux constructions majoritairement anciennes en périphérie des centres bourgs
	Ud	Quartier ou petit ensemble urbain résidentiel, majoritairement construit depuis la 2 ^{ème} moitié
	Ue	Secteur de proximité zone urbaine
	Uf	Secteur destiné aux équipements publics ou d'intérêt public urbains
	Ug	Secteur destiné aux activités économiques
	Uh	Secteur destiné aux activités économiques à vocation commerciale
	Ui	Urbanisation future commerciale résidentielle
	Uj	Urbanisation future pour les activités économiques
Agriculture	A	Zone agricole
	Aa	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées à dominante d'habitat
	Aab	Secteur agricole pour créer ou des bâtiments agricoles compatibles avec la proximité de l'habitat résidentiel d'habitat, dont des activités de maraîchage
	Ab	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour des activités agricoles non agricoles
	Ac	Zone nouvelle de la vallée de l'Indre restaurée le site Natura 2000 Vallée de l'Indre
	Ad	Secteur de l'Écoparc du Portreau
	Ae	Secteur forestier couvert par un plan simple de gestion
	Af	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées à dominante d'habitat
	Ag	Secteur de proximité en zone naturelle
	Ah	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour les habitagements de loisirs et de tourisme
Naturelle et forestière	Na	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour le sport motorisé de loisirs
	Nb	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour les sports et activités de loisirs liés à la nature
	Nc	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour des activités touristiques, culturelles et récréatives
	Nd	Zone nouvelle des vallées affluentes de la maine Indre ou d'autres bassins versants
	Ne	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour des activités touristiques non naturelles ou forestières
	Nf	
	Ng	
	Nh	
	Ni	
	Nj	